

Document généré le mardi 09 juin 2026 à 13:42

Avis d'attribution n°1

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	05/06/26	05/06/26			

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale	05/06/26 à 17h11	07/06/26 à 17h45	3/3	26-55910	<u>26-</u> <u>55910</u>
JOUE	Intégrale	05/06/26 à 17h11	09/06/26	3/3		<u>395011-</u> <u>2026</u>

Service : CPJ**Référents : SARA BENCHEMSI****Classification CPV :**Principale : **50312600** - Maintenance et réparation de matériel de technologies de l'information

AVIS D'ATTRIBUTION

VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
service de la commande publique
rue Carnot
BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue
Tél : 04 90 38 96 50
SIRET 21840054700012



L'avis implique un Accord-Cadre

Objet du marché	Maintenance du système et des caméras de vidéo protection existant et déploiement de futures installations de vidéo protection et de fibre optique de la ville de L'Isle-sur-la-Sorgue.
Référence acheteur	AO26-02
Nature de la procédure	Services
Procédure	Procédure ouverte
Code CPV principal	50312600 - Maintenance et réparation de matériel de technologies de l'information La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : OUI
Procédures de recours	Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nîmes 16 avenue Feuchères CS 88010 30941 Nîmes - Cedex 09 Tél : 0466273700 - Fax : 0466362786 greffe.ta-nimes@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : L'introduction des recours se fait en application du décret 2009-1456 du 27 novembre 2009 relatif aux procédures de recours applicables aux contrats de la

commande publique et en référence aux articles du code de justice administrative :

Référé pré contractuel : à introduire dès la connaissance de l'attributaire du marché et avant la signature du marché

Référé suspension : à introduire avant la signature du marché

Référé contractuel : au plus tard le 31ème jour suivant la date de publication de l'avis d'attribution

Recours de pleine juridiction (Arrêt Tarn et Garonne) : à introduire 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (parution de l'avis d'attribution du marché)

Recours en excès de pouvoir : à introduire 2 mois à compter de la date de notification de la décision ou de l'acte attaqué

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Valeur totale du marché (hors TVA)

Valeur : **1000000** €

Date d'attribution : 26/05/26

Nombre d'offres reçues : 3

Marché n° : AO26-02 - **GPT GABUTTI PRESTATIONS ET SERVICES 78** Montant HT : **1 000 000,00** €
CHEMIN DE LA CLUE 13011 MARSEILLE

Le titulaire est une PME : OUI

Renseignements complémentaires

Appel d'offres ouvert soumis aux dispositions des articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du code de la commande publique.

L'accord cadre a été conclu pour une durée d'un an, reconductible 3 fois, sans montant minimum et avec un montant maximum annuel fixé à 250 000 € HT (soit 1 000 000€ HT sur 4 ans) avec le groupement GABUTTI PRESTATIONS ET SERVICES (13011 MARSEILLE) - Co-traitants : VINETS SERVICES / PLB ELEC

Envoi le 05/06/26 à la publication

Il n'y a pas d'avis subséquents pour cet avis.